

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Convocation¹

Mercredi 21 septembre 2022 de 18h00 à 21h00
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle des séances plénières

Ordre du jour

1. **Nomination du Bureau (vote)**
2. **Suivi des recommandations édictées par la commission délibérative relative à la thématique : « Dans quelle mesure et de quelle manière les citoyennes et citoyens bruxellois envisagent-ils leur rôle dans la prévention, la communication, la gestion d'une crise et son évaluation ? »**
doc. 48 (2021-2022) n° 4
 - Allocution de M. Olivier Véran, ministre français chargé du Renouveau démocratique
 - Exposés de Mme Farida Tahar et de M. Marc Loewenstein, rapporteurs
 - Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement francophone bruxellois
 - Interventions des groupes politiques
 - Tables rondes entre citoyens
 - Débats dans l'hémicycle

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Ecoute des réunions de commissions : <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> Diffusion des débats sur la chaîne YouTube du Parlement : <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJRciYeedIq>

3. Divers

Composition de la commission des Affaires générales et résiduelles, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghyssels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Thomas Naessens, Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijs, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancouwenberge

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – ebostem@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».